

Plan de Réponse pour les Réfugiés Sahraouis (PRRS) 2024-2025



Liste des acronymes

RPT	Redevabilité envers les personnes touchées
AGD	Âge, Genre et Diversité
O/AC	Organisation/Agent Communautaire
PE	Protection des Enfants
CRRF	Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF)
MdE	Ministère de l'Education
MdS	Ministère de la Santé
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
VBG	Violence Basée sur le Genre
PMR	Pacte Mondial sur les Réfugiés
GA	Gouvernement Algérien
PISS	Plan d'Intervention du Secteur de la Santé 2022-2025
GTS	Groupe de Travail sur la Santé
GTII	Groupe de Coordination Inter-agences
IONG	Organisation Internationale Non Gouvernementale
GTIS	Groupe de Travail Intersectoriel
S&E	Suivi et Evaluation
PDM	Panier de dépenses minimum
SMSPS	Santé mentale et soutien psychosocial
SMNI	Santé maternelle, néonatale et infantile
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara occidental
PEAS	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
PBS	Personnes ayant des besoins spécifiques
PH	Personnes handicapées
PIR	Plan d'intervention pour les réfugiés
ODD	Objectifs de développement durable
EAS	Exploitation et abus sexuels
POS	Procédures opérationnelles standard
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
GTSS	Groupes de travail (sous-)sectoriels
GTT	Groupe de travail technique
ONU	Nations Unies
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
EHA	Eau, Assainissement et Hygiène
PAM	Programme Alimentaire Mondial

Liste des partenaires

AAPSIB	Asso Amics del Poble Sahrauí de les Illes Balears (Association d'amitié avec le peuple sahraoui Illes Balears)
AAPSS	Asociación de Amistad con el Pueblo Saharaui de Sevilla (Association d'amitié avec le peuple sahraoui de Séville)
AFAD	Association Femmes Action et Développement
AFRICA 70	AFRIQUE 70
ANARASD	Asociación Navarra de Amigos y Amigas de la RASD (Association Navarraise des Amis de la RASD)
CRA	Croissant Rouge Algérien
ATTFSF	Asociación de Trabajadores y Técnicos sin Fronteras (Association des travailleurs et techniciens sans frontières)
CERAI	Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (Centre d'études rurales et d'agriculture internationale)
CISP	Comité International pour le Développement des Peuples
DRC	Conseil Danois pour les Réfugiés
ERM	Enfants Réfugiés du Monde
MDM	Médecins du Monde
Medicus Mundi Mediterrània	Medicus Mundi Mediterrània
MPDL	Mouvement de la Paix
MUNDUBAT	un mundo en lengua vasca
Oxfam	Comité d'Oxford pour le Soulagement de la Famine
Sandblast UK	Sandblast
SIA	Solidaridad International Andalucía
CRE	Croix-Rouge espagnole
TGH	Triangle Générations Humanitaires
UAM	Universidad Autónoma de Madrid (Université Autonome de Madrid)
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
PAM	Programme Alimentaire Mondial
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

Table des matières

Table des Matières	4
Vue d'ensemble	10
Résumé Exécutif	10
Partie 1: Situation Actuelle.....	12
Aperçu de la Situation	12
Chiffres de la planification démographique.....	14
Partie 2: Stratégie de Protection et de Solutions	15
Objectifs Stratégiques du Plan d'Intervention	15
Interventions Sectorielles	15
Priorités d'intervention transversales du pays.....	29
Partenariat et Coordination.....	29
Exigences Financières Inter-agences	30
Résultats du suivi du pays	34
Annexes	36
Notes finales	36

Mot du coordinateur résident :

Depuis près de 50 ans, les réfugiés sahraouis vivent dans cinq camps près de Tindouf, en Algérie. Suite à la pandémie de COVID-19 et à la hausse mondiale des prix des carburants et des denrées alimentaires, ils ont été confrontés à des défis similaires à ceux des opérations humanitaires dans le monde entier : pénuries alimentaires, malnutrition, conditions météorologiques extrêmes (tempêtes de sable et inondations), abris inadéquats, dégradation de l'environnement, chômage et pauvreté. Chroniquement sous-financée, l'opération humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis est de plus en plus sollicitée pour répondre aux besoins des bénéficiaires qu'elle sert.

Bien qu'il s'agisse de l'une des situations de réfugiés les plus anciennes au monde, aucun plan consolidé n'a jamais été élaboré pour répondre aux besoins de la population. À la demande de la communauté des partenaires de l'opération humanitaire, y compris le gouvernement algérien hôte, les Nations Unies en Algérie ont préparé ce plan consolidé pour répondre aux besoins de la population sahraouie vivant dans les camps. Ce plan consolidé renforcera l'impact, l'efficacité et la responsabilisation et aidera les 28 agences partenaires à Tindouf à répondre aux besoins de la population sahraouie qui n'ont été que partiellement satisfaits jusqu'à présent.

L'opération humanitaire s'est appuyée sur l'engagement constant d'un certain nombre de donateurs. Leur générosité doit être reconnue et est très appréciée. L'Algérie accueille des réfugiés sahraouis depuis près de cinq décennies maintenant, fournissant généreusement, entre autres, l'électricité, les routes, l'enseignement secondaire et universitaire et les soins de santé. Ce soutien est fondamental pour les réfugiés et très apprécié.

Le PIRS s'appuie sur les nombreuses réalisations de la population sahraouie vivant dans les camps près de Tindouf, que les Sahraouis attribuent à leurs principes d'organisation de la solidarité, de la participation communautaire et du bon voisinage. Personne n'est laissé pour compte par la communauté des camps. Les femmes représentent la grande majorité des travailleurs dans les domaines de la santé et de l'éducation et sont très présentes dans la gestion des affaires de la communauté. Pour une population qui dépend depuis longtemps de l'aide internationale, il y a beaucoup à faire dans les pratiques actuelles des camps et le PIRS le fait dans tous les secteurs clés - sécurité alimentaire, nutrition, EHA, santé, éducation, moyens de subsistance, abris, énergie et protection. L'importance accrue accordée par les Sahraouis aux moyens de subsistance et à la résilience (dans le cadre d'une opération humanitaire) se reflète dans les activités élargies des neuf partenaires qui travaillent sur l'autosuffisance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à une agriculture intégrée et durable. À court terme, les Sahraouis continueront à dépendre de l'aide internationale.

Le PIRS quantifie ces besoins pour 2024 et 2025 à environ 214 millions USD. J'espère sincèrement que l'exposé des besoins du peuple sahraoui vivant dans les camps près de Tindouf suscitera une action généreuse de la part des gouvernements, des fondations, du secteur privé et de tous ceux qui souhaitent des résultats humains et dignes pour cette population déplacée de longue date.



En bref

Intervention Prévue

Janvier 2024-Décembre 2025



173 600

Population totale
vivant dans les camps



214.401 M

Total des besoins
financiers



28

Partenaires
impliqués



Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

Vue d'ensemble

Résumé

Le plan d'Intervention pour les Réfugiés Sahraouis (PIRS) représente la première articulation consolidée des besoins de la population vivant dans les cinq camps près de Tindouf, en Algérie, et des efforts conjoints des 28 partenaires¹ impliqués dans la réponse à leurs besoins humanitaires après près de 50 ans de déplacement.² Le PIRS couvre une période de deux années civiles - 2024 et 2025 - avec un besoin financier total de 214,401,591 dollars américains. Ce montant reflète les ressources financières nécessaires pour faire face à l'augmentation des coûts de l'aide résultant de la hausse mondiale des prix des produits de base et pour continuer à répondre aux défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition auxquels sont confrontés les plus vulnérables. Le budget vise à répondre de manière adéquate aux besoins de la population sahraouie vivant dans les camps. Ces besoins n'ont été que partiellement satisfaits à ce jour, car cette opération humanitaire souffre d'un sous-financement chronique depuis des années.

Un résumé des demandes budgétaires des 22 entités³ (5 agences des Nations unies, 13 ONG internationales et 2 ONG nationales, dont le Croissant-Rouge algérien et l'Université de Madrid) cherchant à obtenir un soutien financier dans le cadre du PIRS est présenté à la fin du document.

Sur la base d'une étude inter-agences réalisée en 2018, le Groupe de Travail Intersectoriel, comme le gouvernement hôte, estime que 173,600 personnes vivent dans les camps.⁴ En conséquence, ce chiffre est utilisé dans l'ensemble du PIRS chaque fois qu'une activité vise le nombre total de bénéficiaires.⁵

Le PIRS donne un bref aperçu de la situation dans les cinq camps, en soulignant les vulnérabilités socio-économiques auxquelles les réfugiés sont confrontés, et décrit ensuite la stratégie de protection et de solutions qui encadre l'intervention de la communauté et de l'aide humanitaire.

Les priorités en matière de **protection** comprennent le soutien technique à la documentation individuelle, l'amélioration de l'accès à l'assistance juridique, le renforcement de la protection des femmes et des filles, l'élargissement de l'engagement des jeunes en mettant davantage l'accent sur le sport, l'amélioration des services pour les personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) et la préservation du patrimoine culturel sahraoui.

Le secteur de l'**Education** donne la priorité à l'accès à des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs pour les enfants et les jeunes sahraouis, à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage à tous les niveaux (préscolaire, primaire et secondaire), à l'accès aux opportunités liées à l'enseignement supérieur et au renforcement du système éducatif par l'amélioration de la planification et de la prise de décision.

Le secteur de la **Sécurité Alimentaire** est essentiel, puisqu'il représente 37% du total des fonds demandés dans le PIRS. Il vise à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base des habitants des camps par le biais d'une assistance alimentaire aux plus vulnérables, tout en contribuant à la résilience des réfugiés en garantissant l'apport calorique par la distribution d'aliments secs stables et en améliorant la diversification du régime alimentaire par l'accès à des aliments frais, la levure sèche (pour préparer le pain traditionnel) et à d'autres produits.

Le secteur de la **Santé** vise à réduire les taux de morbidité et de mortalité dans les cinq camps en améliorant la prestation des services de santé par le renforcement des ressources humaines et des systèmes d'orientation et de référencement médical, en améliorant l'accès aux services de santé primaires et secondaires de qualité, y compris la santé mentale, services auxiliaires (tels que les tests de laboratoire et les soins dentaires), en garantissant la disponibilité permanente des médicaments essentiels, de l'équipement médical et en mettant à jour le système d'information sanitaire ainsi que la préparation et la réponse épidémiologiques, et en intégrant la dimension de genre dans toutes les activités liées à la santé.

Le secteur de la **Nutrition** se concentre sur l'amélioration de l'état nutritionnel de tous les réfugiés sahraouis, en particulier des enfants de moins de 05 ans.

¹ Le nombre total de partenaires impliqués dans l'intervention humanitaire pour les réfugiés sahraouis est de 28. Seuls 22 d'entre eux lancent un appel de fonds dans le cadre du PIRS.

² Un schéma de la structure de coordination des réfugiés pour les camps de Tindouf figure à l'annexe 1 du PIRS.

³ Six partenaires humanitaires actifs dans les camps ne font pas appel à des ressources par le biais du PIRS.

⁴ Les agences de l'ONU utilisent différents chiffres de planifications. Par exemple, le HCR utilise le chiffre de 90 000 pour désigner les "réfugiés les plus vulnérables", tout en reconnaissant que les chiffres de l'assistance doivent être calculés différemment. Dans le cadre du PIRS, le chiffre plus élevé de 173 600 sera utilisé comme chiffre de planification afin de garantir une assistance humanitaire complète.

L'objectif est de réduire la morbidité et la mortalité liées à la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans et chez les femmes enceintes et allaitantes. Pour atteindre ces objectifs, il donne la priorité à l'accès à une alimentation saine et à des interventions sensibles à la nutrition, à une détection et à une prise en charge plus efficaces de la malnutrition aiguë et des carences en fer (anémie et autres carences en micronutriments), à l'amélioration de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants ainsi qu'à la prévention de l'obésité et des maladies chroniques par la promotion d'une alimentation saine et d'un mode de vie physiquement actif.

Le secteur des **moyens de subsistance, de la résilience et de l'inclusion socio-économique** cherche à favoriser l'autonomie, ce qui contribuera à réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire, à améliorer l'accès aux moyens de subsistance pour les réfugiés sahraouis grâce au renforcement des compétences professionnelles et de l'auto-emploi, à la promotion des produits et services locaux, au renforcement de l'écosystème entrepreneurial et à l'amélioration de la résilience des moyens de subsistance face aux moult défis tels que les changement climatiques et la viabilité de l'environnement.

Le secteur des **Abris, de l'Energie et des Articles non Alimentaires (NFI)** vise à assurer l'accès à des abris appropriés et à des combustibles de cuisson sûrs et durables, ainsi qu'à fournir des articles non alimentaires de base à tous les réfugiés sahraouis dans les camps.

L'objectif principal du secteur **Eau, Assainissement et Hygiène (EHA) et Environnement** est l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'hygiène et aux installations de gestion des déchets solides pour tous les réfugiés dans les camps. Pour y parvenir, il donne la priorité au développement des capacités des réfugiés sahraouis engagés comme travailleurs communautaires, en assurant l'entretien et la réparation ou le remplacement en temps voulu des composantes clés, en assurant l'extension du réseau de distribution d'eau pour réduire la dépendance au transport d'eau par camions citernes, en aidant à la conception et à la construction d'installations d'eau et assainissement dans les écoles et les établissements de santé, en renforçant la sensibilisation à l'hygiène par le biais de campagnes scolaires et communautaires, en fournissant des articles d'hygiène et sanitaires à toutes les femmes et filles réfugiées, en renforçant les services communautaires de gestion des déchets solides dans les cinq camps, et en développant le projet innovant de recyclage du plastique.

Outre ces huit secteurs, le PIRS définit les priorités des groupes de travail sur la **logistique**, les **télécommunications** et **l'appui aux opérations et la sécurité**, à savoir l'acheminement de l'aide humanitaire en temps voulu et la garantie d'un environnement sûr et sécurisé pour la communauté humanitaire et les réfugiés, respectivement. Un tableau présentant les indicateurs et les objectifs pour le suivi des résultats est inclus à la fin du document.

Dans toutes leurs activités, les partenaires du PIRS s'engagent à respecter les principes de redevabilité envers les personnes touchées (RPT) et de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS), ainsi qu'à intégrer l'atténuation des risques de violence basée sur le genre (VBG) dans tous les secteurs.

Partie 1: Situation Actuelle

Aperçu de la Situation

L'Algérie accueille les réfugiés sahraouis dans cinq camps près de Tindouf depuis 1975. Il s'agit de la deuxième situation de réfugiés la plus ancienne au monde. L'environnement physique est rude, avec des températures dépassant les 50 degrés Celsius en été, des tempêtes de sable fréquentes et des inondations occasionnelles. Les moyens de subsistance et les possibilités d'intégration économique sont rares. Les réfugiés gèrent en grande partie leurs propres affaires, les femmes jouant un rôle majeur dans la prestation et la gestion des services, mais dépendent de la générosité de leurs hôtes et de la communauté internationale pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Maintenir un niveau adéquat de soutien de la part de la communauté internationale est un défi compte tenu de la durée de la situation et de toutes les crises humanitaires concurrentes dans le monde.

La Mission d'Évaluation Conjointe (MEC) de 2022 entreprise par le PAM et le HCR a révélé que 60% des réfugiés sahraouis sont économiquement inactifs et qu'un tiers d'entre eux n'ont aucune source de revenu. Sur les revenus dont ils disposent, les réfugiés consacrent 75% à l'achat de nourriture, dont le prix a fortement augmenté. En conséquence, près de 90% des réfugiés sahraouis sont soit vulnérables à l'insécurité alimentaire, soit en situation d'insécurité alimentaire. Combinées à la difficulté de leurs conditions de vie, les pénuries alimentaires ont contraint les ménages à réduire leurs dépenses de santé ou à vendre leur bétail, et à adopter



des mécanismes d'adaptation parfois néfastes qui peuvent compromettre la coexistence pacifique qui s'était instaurée jusqu'alors entre les anciennes et les nouvelles générations. La prévalence de la violence basée sur le genre est difficile à évaluer mais, comme dans toutes les situations humanitaires, elle est susceptible de se produire. Les enfants, les adolescents et les personnes handicapées sont plus exposés à la violence basée sur le genre et doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les 28 partenaires humanitaires présents dans les camps fournissent des services de protection et une assistance en matière de produits alimentaires et non alimentaires, de nutrition, d'éducation, d'hébergement et d'énergie, de santé, d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de moyens de subsistance. Même avec un effort concerté pour augmenter les activités d'autosuffisance, l'aide internationale restera indispensable à la survie et au bien-être des réfugiés sahraouis.

■ Vulnérabilités Socio-économiques

Selon l'évaluation de la sécurité alimentaire réalisée par le PAM en 2018, les familles sahraouies ont tendance à être nombreuses, la taille moyenne des ménages étant de six personnes. Environ 57% des ménages comptent six membres ou plus. L'âge moyen des chefs de famille est de 52 ans. La moitié des ménages comprend au moins un membre vivant avec un handicap ou souffrant d'une maladie chronique.

Les réfugiés sahraouis ont peu de possibilités d'emploi dans les camps. Ceux qui trouvent un emploi travaillent principalement dans les camps, dans les services administratifs, les écoles et les magasins. Ils font du petit commerce, de la mécanique, de la menuiserie, de l'agriculture et de l'élevage. Au cours de la mission d'évaluation conjointe (HCR-PAM) 2022, les dépenses alimentaires mensuelles moyennes par habitant se sont élevées à 65,35 USD. Dans le même temps, le revenu moyen déclaré était de 30,11 USD. La dépendance à l'égard de l'aide humanitaire est donc élevée.

Les résultats de la mission d'évaluation conjointe (HCR-PAM) 2022 ont également montré qu'environ 75% de la nourriture consommée par les réfugiés sahraouis provenait de l'assistance, de la cueillette et de cadeaux, tandis que 23% provenait d'achats sur le marché. Le PAM estime que 88% de la population est soit vulnérable à l'insécurité alimentaire, soit en situation d'insécurité alimentaire. Près d'un tiers des familles ont recours à des stratégies de survie non durables, telles que la vente d'animaux femelles ou l'achat à crédit et les dettes non remboursables. Sur les 78% de réfugiés qui ont indiqué avoir dû recourir au crédit, 83% ont lié leur dette à des achats alimentaires, suivis par 12% pour des achats non alimentaires et des besoins en soins de santé (7 et 5, respectivement).

Possibilités d'emploi limitées, accès restreint aux services financiers, hausse des prix, conditions environnementales difficiles,

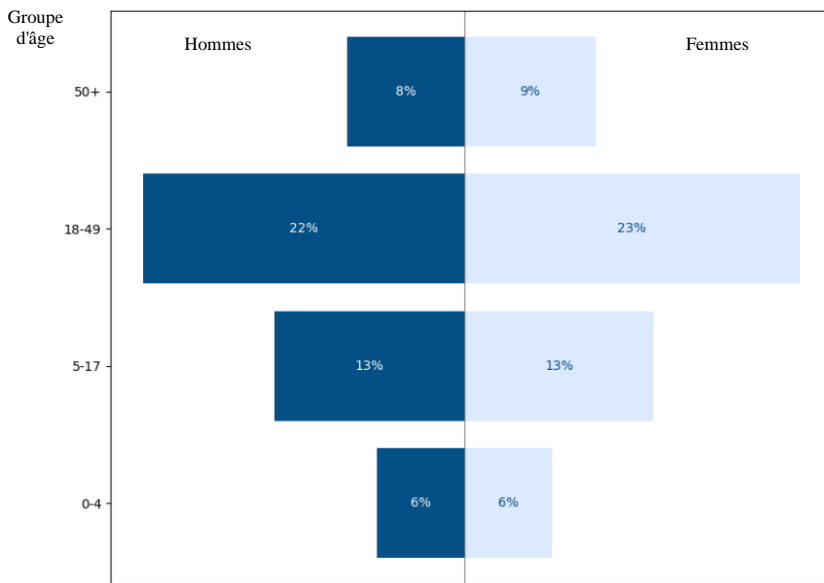
et l'éloignement des camps se conjuguent pour saper les efforts déployés par les réfugiés pour créer leurs moyens de subsistance. La rareté des possibilités d'emploi dans les camps est particulièrement inquiétante pour les jeunes. Nés dans les camps, éduqués et qualifiés, l'incapacité à trouver un travail productif encourage la frustration et les comportements néfastes tels que l'engagement dans des activités à haut risque, la contrebande, les vols, la consommation de drogue et le trafic. Enfin, la guerre en Ukraine, ainsi que la suspension de l'initiative céréalière de la Mer Noire, ont un impact sérieux sur les prix des denrées alimentaires et compromettent la capacité du PAM à prévenir les ruptures d'approvisionnement.



Chiffres de la Planification Démographique

Pays	Estimation de la population en 2024	Population estimée fin 2025
Population ciblée	173600	173600
Total		

Répartition par âge et par sexe



2,3% du total⁶

Personnes handicapées



49%

Hommes et garçons



51%

Femmes et filles



⁶ Il convient de souligner que les données sur les personnes handicapées sont collectées selon une méthode traditionnelle basée sur les handicaps déclarés par les intéressés. Ces méthodes donnent généralement des chiffres nettement inférieurs à ceux des méthodes basées sur les normes du Groupe de Washington, qui donnent généralement 15% de la population dans les zones touchées par une crise.

Partie 2: Stratégie de Protection et de Solutions

Objectifs Stratégiques du Plan d'Intervention

Les partenaires du PIRS dans les camps près de Tindouf poursuivent déjà une intervention multisectorielle sensible à la protection pour répondre aux besoins des réfugiés sahraouis. Conformément à la stratégie de protection 2020-2025 du HCR, les objectifs stratégiques du PIRS combinent l'aide humanitaire vitale avec un accent accru sur les moyens de subsistance et l'autosuffisance :

Objectif Stratégique 1: Aider le gouvernement algérien à faire en sorte que les réfugiés bénéficient d'un environnement de protection favorable, y compris l'accès à la justice, l'autonomisation des communautés, la protection des enfants, la santé mentale et le soutien psychosocial, ainsi que la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, conformément aux normes de protection internationales et à la pleine jouissance des droits.

Objectif Stratégique 2: Fournir un accès aux produits de base et aux services essentiels (santé, nutrition, alimentation, eau- hygiène-assainissement (EHA), environnement, abris, énergie et éducation) pour les réfugiés sahraouis.

Objectif Stratégique 3: Garantir l'accès aux moyens de subsistance tout en préservant l'écosystème naturel et en augmentant la résilience des réfugiés.

Interventions Sectorielles



PROTECTION

Situation et priorités du secteur

Le centre d'identification (ID center) a répondu à une moyenne de 3,843 demandes par mois pour la délivrance des cartes d'identité sahraouies, des passeports et des copies de dossiers de réfugiés. Le HCR a continué à soutenir les différents services impliqués dans l'exercice et l'application des lois, avec le renforcement des capacités sectorielles, la fourniture d'équipements et de fournitures de bureau. Le tribunal de première instance du camp de Smara a été identifié comme une installation prioritaire pour la réhabilitation ou la reconstruction étant donné sa zone de couverture juridictionnelle comprenant les camps de Bujdur et Smara avec un nombre élevé d'utilisateurs et de traitement d'affaires. Pour les réfugiés sahraouis, bien que les camps restent un environnement sûr, les problèmes de violence basée sur le



genre sont présents et, dans la plupart des cas, sont signalés par des femmes qui tombent enceintes hors mariage elles-mêmes ou par leurs parents qui veulent les protéger de la communauté au Centre de protection des femmes (Safe House) En outre, pour garantir la sécurité des réfugiés et la redevabilité des partenaires envers la personnes touchées, une ligne téléphonique d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24 a été mise en place dans chacun des cinq camps, dans le cadre de l'amélioration du mécanisme de plainte du HCR.

En outre, les personnes ayant des besoins spécifiques sont confrontées à des difficultés d'accès aux services, de représentation dans toutes les structures communautaires et de satisfaction des besoins de base, en raison d'un nombre limité d'espaces et d'appareils de mobilité respectueux de l'environnement. En 2022, la quantité totale de serviettes hygiéniques distribuées n'a pas couvert l'ensemble du cycle d'assistance de 12 mois des besoins. Ce taux doit être augmenté pour répondre aux exigences minimales de 5 pcs/personne/jour.

Les activités de sport pour la protection dans les camps de réfugiés sahraouis ciblent une grande partie de la société, atteignant environ 88,000 personnes, mais les programmes et les capacités limités ne permettent d'atteindre que 5% de ce nombre. La jeunesse sahraouie est exposée au risque de déperdition scolaire, et le besoin de développer le domaine du sport est devenu une nécessité absolue, plutôt qu'une priorité en tant qu'élément important pour réduire ces risques, notamment chez les jeunes.

Grâce aux efforts combinés et à la coordination avec toutes les parties prenantes, les réfugiés sahraouis continueront à bénéficier d'un accès à des documents individuels, l'accès à l'assistance juridique et aux services pour les personnes ayant des besoins spécifiques (PBS), y compris les enfants à risque, sera renforcé. L'engagement de la communauté dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre sera amélioré, et les activités sociales et récréatives pour les jeunes seront développées.

Le sport sera également promu comme moyen d'améliorer le bien-être psychosocial et l'inclusion sociale en intégrant l'apprentissage par le jeu et une approche événementielle au programme sportif sahraoui pour les femmes, les jeunes, les élèves et les personnes handicapées.

Activités sectorielles prioritaires

Les efforts de protection se concentreront sur ces domaines spécifiques :

- 1- **Soutenir les services de documentation individuelle** en renforçant les capacités du personnel et en fournissant du matériel au centre d'identité, ainsi qu'en assurant une maintenance adéquate du matériel au centre d'identité et en mettant à jour les logiciels dans la mesure du possible.
- 2- **Renforcer l'accès à la justice et aux voies de recours**, ainsi que les capacités du personnel du secteur de la justice (procureurs, avocats commis d'office, greffiers, juges, imams, personnel administratif) à travers des formations (dispensées localement par des pairs et par des formations de formateurs) et en garantissant le versement d'incitations. Les besoins en infrastructures et en matériel seront évalués et un plan d'investissement pluriannuel sera élaboré.
- 3- **Assurer la protection des femmes et des filles** et renforcer les services de protection existants et les mécanismes d'orientation pour les femmes et les filles, y compris les survivantes de la violence basée sur le genre. Le travail se concentrera sur l'autonomisation des acteurs communautaires afin de promouvoir l'identification et la sensibilisation aux problèmes de genre dans les camps, tout en renforçant la capacité des groupes concernés à réduire les obstacles à la divulgation en toute sécurité des incidents de violence basée sur le genre et à traiter les questions prioritaires liées à la discrimination basée sur le genre par le biais de formations, d'incitations et d'autres formes de soutien.
- 4- **Élargir l'engagement des jeunes** en promouvant leur leadership et leur participation significative aux processus de prise de décision. Le soutien aux centres de jeunesse existants et aux initiatives communautaires en faveur des jeunes permettront de développer leurs talents et leurs capacités dans les domaines du sport, du divertissement et des activités de coexistence pacifique, ainsi que de coordonner les liens avec les moyens de subsistance, l'EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) et les perspectives d'enseignement supérieur.
- 5- **Améliorer les services et l'intégration des personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)** en soutenant les services d'éducation spécialisée et inclusive des enfants ayant des besoins spécifiques, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes concernées, l'expansion des voies d'orientation diagnostique, et l'infrastructure physique, l'accès aux moyens de subsistance et aux activités récréatives pour les PBS (à la fois intégrés et spécialisés). Un soutien sera également apporté pour améliorer la coordination des produits de première nécessité ciblés et la distribution de nourriture, ainsi que la distribution de matériaux d'hygiène pour les personnes ayant des besoins spécifiques.
- 6- **Protéger la culture sahraouie** en promouvant la préservation du patrimoine culturel du peuple sahraoui par un soutien aux arts, à la musique, au théâtre et à d'autres activités.
- 7- **Protéger le bien-être psychosocial et promouvoir la santé mentale** au sein de la communauté en encourageant les stratégies d'adaptation positives, en développant les capacités en matière de premiers secours psychologiques et en renforçant les voies d'orientation des personnes ayant besoin d'un soutien spécialisé en matière de santé mentale. Le soutien psychosocial est disponible au sein de la communauté et des voies d'orientation sont en place pour les personnes ayant des besoins en matière de santé mentale.
- 8- **Le sport pour la protection** : L'intervention "Sport pour la Protection" (S4P) vise 88,000 jeunes par le biais d'événements sportifs et soutiendra en permanence 4,400 joueurs et élèves. Le S4P comprend un enseignement intentionnel et un transfert de compétences des activités sportives vers la vie réelle (par exemple, la confiance en soi, la conscience de soi, la connaissance des droits individuels, l'empathie, le leadership, le travail d'équipe équitable, la compréhension des conséquences, le comportement positif des supporters, etc. afin d'induire un changement de comportement positif).

- 9- Les activités prévues seront coordonnées avec le département de la jeunesse et des sports sahraouis afin d'impliquer toutes les instances dirigeantes et les partenaires concernés. Elles visent à promouvoir l'autonomisation des communautés et l'appropriation des programmes sportifs.



Le sport pour la Protection

- 1) **Renforcement des capacités des formateurs:** organisation d'ateliers de formation des formateurs et des animateurs et d'ateliers de renforcement des capacités pour les instances dirigeantes du sport et leur personnel technique en partenariat avec des experts sportifs locaux et internationaux.
- 2) **Réhabilitation des infrastructures sportives:** construction et équipement d'un terrain de football aux normes FIFA avec gazon artificiel (105m x 68m) dans le camp de Boujdour, réhabilitation des terrains de football et de volley-ball, construction de centres de gymnastique et de salles de jeux dans tous les camps.
- 3) **Soutien aux initiatives sportives locales:**
 Deux tournois annuels de football et de volley-ball dans les camps de réfugiés sahraouis donneront la priorité aux sports les plus populaires et encourageront l'inclusion et la participation.
 Les équipes existantes seront renforcées et équipées, et de nouvelles équipes émergeront des écoles et des clubs.
 Deux marathons nationaux, athlétisme, cyclisme, boxe, échecs, compétitions sportives pour les personnes handicapées et jeux traditionnels (Sig, Dama, Nairuba, Lekbaiba).
 Clubs sportifs dans les écoles, avec des compétitions dans différents sports au niveau local et régional.
- 4) **Participation à des manifestations sportives internationales et régionales:** soutien au développement des talents et à la participation des réfugiés sahraouis à des compétitions sportives mondiales et régionales, possibilités de parrainage et de tutorat.
- 5) **Couverture médiatique des événements sportifs:** former et équiper une plateforme médiatique dirigée par des jeunes dans chaque camp pour couvrir les événements sportifs locaux et promouvoir les activités de protection, campagnes dans les médias sociaux.



ÉDUCATION

Situation et priorités du secteur

Actuellement, des primes trimestrielles de 65 USD en moyenne sont versées à 1,800 enseignants et autres personnels de l'éducation. Des reconstructions partielles et totales d'écoles et distribution d'équipements ont été réalisés dans les camps de Smara, Boujdour et Awserd en 2022. En outre, 13 cuisines scolaires ont également été réhabilitées tout en améliorant les conditions WASH dans ces écoles (construction d'un réservoir, d'un réseau d'eau). Environ 40% des besoins en fournitures scolaires de base en 2022-23 ont été couverts. Les inscriptions scolaires ont légèrement diminué par rapport à leur niveau de 2020 (39,762) à celui de 2022 (39,223), en raison d'une baisse de 10% des inscriptions dans les écoles primaires.

Les classes et les écoles sont surchargées, avec des taux moyens supérieurs à 48, 61 et 65 élèves par classe dans les écoles maternelles, primaires et moyennes, respectivement. Seuls 61% des écoles maternelles et 65% des écoles primaires ont accès à l'eau courante. Le nombre d'enseignants par élève s'est détérioré ces dernières années en raison d'un taux d'attrition élevé lié à la faiblesse des incitations financières et aux mauvaises conditions de travail, et malgré une légère augmentation des incitations, (passant de 115 USD à 180 USD par trimestre). Les étudiants sahraouis qui réussissent leurs examens de fin d'études secondaires ont accès aux universités algériennes et aux bourses d'études grâce au programme DAFI.

Le secteur de l'éducation vise à assurer aux enfants et aux jeunes réfugiés sahraouis un accès équitable et pleinement inclusif à une éducation de qualité à tous les niveaux.



Le secteur se concentrera sur:

1- Renforcer l'accès à des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs pour les enfants et les jeunes réfugiés sahraouis:

Augmenter les effectifs scolaires dans les établissements d'enseignement formel et non formel dans les camps de réfugiés, en accordant une attention particulière aux étudiantes réfugiées et aux étudiants réfugiés avec besoins spécifiques. Augmenter les inscriptions des jeunes réfugiés sahraouis dans l'enseignement supérieur, en accordant une attention particulière à l'inclusion des étudiantes réfugiées et des étudiants réfugiés avec besoins spécifiques.

Améliorer l'état nutritionnel des catégories vulnérables tout en augmentant le taux d'assiduité et de rétention.

2- Améliorer la qualité de l'apprentissage dans les camps à tous les niveaux du système éducatif (préscolaire, primaire, moyen)

Améliorer les performances des enseignants grâce à la formation, aux incitations et à des redevabilités plus claires.

Renforcer le suivi et l'évaluation des efforts d'enseignement et d'apprentissage.

Accroître la fourniture de supports d'enseignement et d'apprentissage de qualité, y compris l'accès à l'apprentissage numérique.

3- Renforcer le système éducatif

Améliorer la précision et l'actualité des données pour la planification et la prise de décision.

Activités sectorielles prioritaires

Versement trimestriel de primes aux enseignants et autres personnels de l'éducation, conformément aux normes minimales d'Éducation en situation d'urgence. Il s'agit notamment de contrôler le panier de dépenses minimum pour s'assurer que les paiements couvrent le coût des produits de première nécessité et que la composante de la prime basée sur les performances incite les enseignants à être présents dans les salles de classe et à enseigner au mieux de leurs capacités.

Formation des enseignants et autres personnels éducatifs afin d'améliorer les compétences, le bien-être et les performances, y compris les premiers secours psychologiques.

Achat et distribution de supports d'enseignement et d'apprentissage pour répondre aux besoins évalués. Il s'agit notamment de fournitures scolaires de base pour les apprenants, de supports pédagogiques pour les enseignants et les écoles, y compris pour répondre aux besoins des enfants avec besoins spécifiques, de supports de lecture et d'accès à des contenus en ligne.

Fourniture de services nutritionnels à tous les enfants scolarisés (écoles maternelles, primaires, moyen et lycée, centres spécialisés et centres coraniques). Les activités comprennent également le renforcement des capacités des employés de cuisine par le biais de campagnes de sensibilisation à l'hygiène, de formations et d'incitations, ainsi que l'amélioration de l'état des réservoirs d'eau et des cuisines scolaires.

Réhabilitation des infrastructures scolaires, notamment dans les écoles maternelles, et reconstruction (partielle ou totale) des écoles existantes lorsque la réhabilitation n'est pas efficace en termes de coûts. L'extension des écoles existantes dans la mesure du possible, y compris les installations d'eau et d'assainissement et les infrastructures sportives.

Mise en œuvre de programmes d'enseignement accéléré, d'apprentissage à distance et de développement des aptitudes de la vie quotidienne. Cela inclut des incitations pour soutenir les écoles coraniques et les centres d'éducation spéciale afin d'améliorer l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du calcul et des aptitudes de la vie quotidienne et de faciliter les passerelles entre l'éducation formelle et l'éducation informelle.

Assistance technique et renforcement des capacités pour le système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE). Cela comprend la maintenance des logiciels et du matériel, la formation du personnel du SIGE et la collecte, le stockage et le partage des données pour l'évaluation des besoins, la planification des interventions et la prise de décision.

Assistance technique pour renforcer le suivi et l'évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage par la rénovation des instruments d'évaluation, la formation des inspecteurs et des chefs d'établissement et la production de données opportunes et précises sur les performances des enseignants et des élèves (et les besoins d'amélioration).

Assistance technique pour la gestion du programme d'éducation, y compris l'examen et la mise à jour des stratégies quinquennales de construction/réhabilitation et d'éducation.

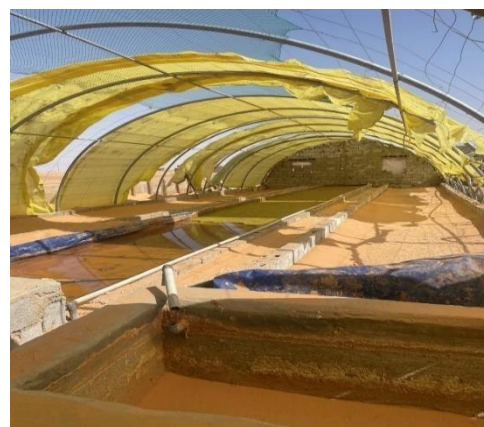
Accès aux bourses universitaires et aux voies complémentaires d'éducation. Il s'agit de diversifier les possibilités de bourses pour les étudiants réfugiés sahraouis au-delà du programme DAFI et d'améliorer les possibilités liées à l'emploi et aux voies complémentaires d'éducation.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Situation et priorités du secteur

Compte tenu du contexte, socio-économique et environnemental difficile dans lequel vivent les réfugiés sahraouis, ils luttent pour accéder aux moyens de subsistance et pour atteindre l'autosuffisance afin de répondre à leurs besoins essentiels. Les cinq camps sont situés dans un environnement désertique aride et fortement minéralisé, avec une chaleur extrême pendant l'été et des vents de sable récurrents. L'impact de la pandémie de COVID-19 et l'augmentation des prix mondiaux ont aggravé la situation de vulnérabilité des réfugiés et a réduit leur accès à une alimentation diversifiée et nutritive.



Les suivis post-distribution menés conjointement par le HCR et le PAM en décembre 2021, octobre 2022 et juin 2023 ont indiqué que plus de 94% des ménages interrogés dépendent de l'aide alimentaire du PAM pour répondre à leurs besoins alimentaires de base. En raison des conditions favorables permettant au PAM de reprendre progressivement la fourniture d'une ration complète depuis septembre 2022 jusqu'en juin 2023, la proportion de bénéficiaires atteignant un score de consommation alimentaire (SCA) acceptable en juin 2023 était de 82%, un bon résultat par rapport à la dernière valeur de 75% en octobre 2022.

Cependant, en raison d'une rupture d'approvisionnement au cours de l'année 2022, l'enquête nutritionnelle de février 2022 a montré une détérioration significative de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes et allaitantes (10,7% des enfants de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë globale).

Ces résultats confirment la forte dépendance des réfugiés sahraouis à l'égard de l'aide alimentaire extérieure. La garantie d'une chaîne d'approvisionnement durable avec un financement pluriannuel est l'une des solutions clés pour éviter la rupture de stock et ses effets négatifs sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des réfugiés sahraouis.

Activités prioritaires du secteur

La sécurité alimentaire est de loin le secteur le plus important en termes de besoins financiers, notamment en raison de l'augmentation significative des prix des denrées alimentaires depuis 2022. Ce secteur vise à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base des réfugiés sahraouis éligibles. Le secteur de la sécurité alimentaire contribuera de plus en plus à la résilience des réfugiés et soutiendra deux objectifs spécifiques : l'assistance alimentaire générale et le soutien à la diversification du régime alimentaire.

Assistance alimentaire générale : fourniture d'une assistance alimentaire générale aux réfugiés sahraouis ciblés afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base, tout en renforçant les mécanismes de coordination entre les acteurs humanitaires. Le secteur de la sécurité alimentaire fournit une assistance alimentaire à 133,672 réfugiés sahraouis vulnérables dans les camps autour de Tindouf. C'est la proportion de la population totale évaluée comme ayant besoin d'une assistance alimentaire. L'analyse des causes nutritionnelles actuellement en cours fournira des données actualisées sur la situation nutritionnelle dans le camp et une base pour le développement de la prochaine stratégie quinquennale d'assistance alimentaire.

Le secteur garantira l'apport calorique et nutritionnel en cas de pénurie de l'aide alimentaire générale à l'aide de stocks de sécurité.

L'aide alimentaire sera soutenue par un plan global de communication pour le changement social et comportemental (CCSC) qui vise à améliorer les pratiques nutritionnelles des ménages, notamment pour les enfants de moins de cinq ans ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes, la diversification alimentaire et l'utilisation des produits de base distribués.

Soutien à la diversification du régime alimentaire des réfugiés sahraouis par l'accès à des aliments frais, à de la levure et à d'autres produits. Les partenaires impliqués dans le secteur contribueront également à la diversification de l'aide alimentaire pour tous les réfugiés sahraouis vulnérables en améliorant la distribution d'aliments frais et de levure sèche.

Mécanisme de suivi commun : Le secteur de la sécurité alimentaire explorera les mécanismes permettant d'établir une plateforme de coordination du suivi avec tous les secteurs afin de respecter le principe humanitaire de "Ne pas nuire" et de contribuer à la production d'évidences. Il assurera un suivi régulier après la distribution des aliments de base, des aliments frais et des aliments complémentaires afin de documenter les progrès de la sécurité alimentaire par rapport aux normes du HCR et de SPHERE. Le PAM et ses partenaires dans le secteur sont en train d'affiner les lignes directrices et les mécanismes de ciblage (procédures opérationnelles standard) en étroite coordination avec les partenaires.

L'utilisation de transferts monétaires ou de solutions hybrides comme modalité d'assistance alimentaire sera encouragée tout en améliorant et/ou en déplaçant les points de distribution pour faciliter l'extension de cette modalité. Le secteur de la sécurité alimentaire continuera à rechercher un engagement communautaire efficace et des canaux de redevabilité conformes aux principes de Redevabilité envers les Personnes Touchées.



SANTÉ

Situation et priorités du secteur

Le système de santé dans les camps de réfugiés sahraouis est entièrement géré et mis en œuvre par les réfugiés sahraouis eux-mêmes. En 2022, environ 186,000 consultations médicales ont été dispensées aux réfugiés, et 8,600 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de services de santé reproductive. En outre, deux hôpitaux ont été réhabilités dans les camps, 61 patients ont été orientés vers des séances régulières d'hémodialyse et 86 patients ont été référés à Alger pour des soins palliatifs. En termes de renforcement des capacités, 54 nouvelles infirmières, 45 sage-femmes et 44 vaccinateurs ont été diplômés et formés dans les camps et à Alger. Vingt-et-un mille cinq cents enfants de moins de 5 ans ont reçu 149,530 doses de 7 vaccins essentiels dans le cadre du programme de vaccination de routine. En outre, 75% des besoins totaux en médicaments ont été couverts en 2022 grâce au financement actuel, ce qui avait un impact sur la disponibilité de certains médicaments dans les établissements de santé des camps. Enfin, la nouvelle stratégie de santé publique 2022/2026 a été finalisée et approuvée et nécessitera un financement ultérieur pour sa mise en œuvre.



Les partenaires œuvrant dans le secteur de la santé visent à renforcer le système de santé afin d'améliorer les services de soin, la santé et le bien-être physique et mental des réfugiés sahraouis et de réduire les taux de morbidité et de mortalité dans les camps. Pour ce faire, des objectifs spécifiques ont été fixés: 1) améliorer la prestation des services de santé (accès, ressources humaines, qualité et couverture), 2) renforcer les systèmes d'orientation et de référencement médical internes et externes, 3) améliorer l'accès à des services auxiliaires de qualité (laboratoire, radiographie et soins dentaires), 4) assurer la disponibilité régulière des médicaments essentiels et un système efficace de gestion des déchets biologiques, 5) mettre à jour le système d'information sanitaire, la préparation et la réponse épidémiologiques et la surveillance, 6) intégrer la dimension de genre dans toutes les activités liées à la santé, notamment en améliorant le rôle des femmes dans la coordination et la prise de décision, et 7) améliorer la coopération intersectorielle.

Activités sectorielles prioritaires

Le secteur de la santé se concentrera sur l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services de soins de santé en comblant les lacunes dans les services de soins de santé primaires et secondaires, en veillant à l'adéquation des incitations pour les médecins sahraouis et les membres du personnel associé (infirmières, sage-femmes, etc.), en améliorant les conditions de travail et en assurant un entretien adéquat des infrastructures de santé. L'accent sera également mis sur un soutien continu et de qualité aux services de santé préventifs, curatifs, palliatifs et auxiliaires.

L'ensemble des soins de santé primaires comprend la gestion intégrée des maladies infantiles (vaccination, dépistage nutritionnel, prise en charge de la malnutrition), la santé reproductive, les maladies non transmissibles, y compris la santé mentale et le soutien psychosocial, l'orientation en cas d'urgence et la fourniture de services de soins de santé primaires vitaux. Il comprend également des mesures de surveillance et d'intervention en cas de foyers d'épidémie. Une attention particulière sera accordée aux soins de santé maternelle, néonatale et sante d'adolescentes. Des soins efficaces et dispensés en temps voulu, grâce à l'amélioration des compétences et à l'équipement adéquat des

établissements de santé.

Le personnel de santé sera formé aux soins néonataux et aux protocoles de santé reproductive. La qualité des services de santé dans les hôpitaux sahraouis sera améliorée grâce à la fourniture de nouveaux équipements de laboratoire, de matériel de radiologie, de matériel de santé reproductive et de médicaments (selon la liste des médicaments récemment mise à jour). Le système de référencement Médical des patients nécessitant des soins palliatifs sera privilégié grâce à un suivi régulier et à une formation en cours d'emploi du personnel de santé. Le renouvellement du parc d'ambulances a été identifié comme un besoin essentiel pour le secteur et les réfugiés.

Les services de vaccination seront renforcés et comprendront la fourniture des vaccins nécessaires pour tous les enfants de moins de cinq ans ainsi que des vaccins pertinents pour les jeunes de 11 à 16 ans et les femmes enceintes. Les vaccinateurs seront formés sur la préservation de la chaîne du froid.

Le soutien à l'école locale de sage-femmes et à l'entretien des infrastructures sanitaires améliorera la qualité des programmes et des services de santé reproductive et de lutte contre les maladies non transmissibles dans les cinq camps. L'accent continuera d'être mis sur la santé préventive au niveau des centres de santé communautaires ainsi que sur les soins curatifs au niveau des hôpitaux régionaux.



NUTRITION

Situation et priorités du secteur

En 2022, 1,389 enfants ont été inscrits dans le programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë (PCMA) dans les centres de santé communautaires (dispensaires). Aucun décès lié à la malnutrition aiguë n'a été enregistré en 2022. Le programme a également fourni un traitement aux femmes enceintes et allaitantes souffrant de MAM en plus de la distribution d'une petite quantité de supplément nutritionnel à base de lipides (LNS-SQ) au niveau des dispensaires ciblant 12,000 enfants âgés de 06 à 59 mois. 8,600 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié du CBT (coupons alimentaires conditionnés) ainsi que de comprimés multi-nutriments (MNT). Au total, 290 membres du personnel nutritionnel ont été formés au programme PCMA. Néanmoins, l'état nutritionnel de la population sahraouie reste préoccupant, avec une prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes et allaitantes (15-49 ans) de 59,5% et de 54,2% chez les enfants (6-59 mois), ainsi qu'une malnutrition aiguë globale chez les enfants (6-59 mois) de 10,7%, ce qui constitue un grave problème de santé publique.

Le secteur de la nutrition se concentre sur l'amélioration de l'état nutritionnel de la population réfugiée sahraouie, en particulier des enfants de moins de cinq ans, des femmes enceintes et de celles qui allaitent, afin d'assurer leur croissance physique et cognitive et de réduire la morbidité et la mortalité. La stratégie d'intervention du secteur s'appuie sur les conclusions de la Mission d'Evaluation Conjointe de 2022 ainsi que sur celles de l'enquête nutritionnelle de 2022.

Cinq domaines spécifiques sont prioritaires pour les deux années du PIRS:

Prévention de toutes les formes de sous-nutrition par l'accès à des régimes alimentaires sains et abordables et à des services de base, y compris des interventions multisectorielles. Cet objectif est soutenu par la mise en œuvre d'une analyse causale de la malnutrition et l'élaboration d'un plan d'action intersectoriel (EHA, santé, éducation, moyens de subsistance, y compris l'agriculture). Le secteur lancera un programme de traitement de la malnutrition pour les enfants âgés de 6 à 23 mois et intensifiera les interventions de communication pour le changement social et comportemental pour atteindre des catégories d'individus autres que les femmes enceintes et allaitantes (y compris les familles d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée et sévère - MAM et MAS). Le secteur renforcera le dépistage communautaire de la malnutrition et le déparasitage. Une analyse des pratiques et des attitudes liées à la nutrition sera effectuée pour informer les interventions de changement comportemental et de sensibilisation ainsi que le renforcement des capacités sur les sujets liés à la nutrition.



Prise en charge de la malnutrition aiguë. Le guide local sur la Prise en Charge Communautaire de la Malnutrition Aiguë (PCMA) et ses protocoles seront suivis pour atteindre les objectifs de détection précoce, d'orientation et de traitement des cas de malnutrition, renforcés par un dépistage nutritionnel systématique par MUAC (périmètre brachial) mené par la communauté et la famille. Le traitement des cas de la malnutrition aiguë sévère et la malnutrition aiguë modérée (MAS et de MAM) sera assuré dans les établissements de santé soutenus par les partenaires sectoriels. Les capacités seront renforcées, notamment par la fourniture de matériel nutritionnel et médical et d'équipements, ainsi que par le transfert de connaissances et de compétences aux prestataires de services nutritionnels.

Prise en charge de l'anémie et des autres carences en micronutriments. Le dépistage systématique et l'orientation des enfants, des filles et des femmes en âge de procréer, des femmes enceintes et allaitantes et d'autres groupes à haut risque pour l'anémie seront mis en place dans les centres de santé et, périodiquement, dans les écoles.

Le secteur équipera les laboratoires et les dispensaires des moyens de diagnostiquer l'anémie et développera une stratégie de fortification, qui sera mise en œuvre par le biais d'une distribution généralisée d'aliments nutritifs spécialisés comprenant des poudres de micronutriments multiples, tout en mettant l'accent sur la production locale d'aliments riches en nutriments pour les enfants, les femmes enceintes et celles qui allaitent.

Amélioration de la nutrition de la mère, du nourrisson, du jeune enfant et de l'adolescent (MIYCAN). Le secteur développera un programme bien structuré pour promouvoir la nutrition de la mère, du nourrisson, du jeune enfant et de l'adolescent en garantissant la quantité, la qualité et la diversité des aliments pour les femmes enceintes et allaitantes, les nourrissons et les jeunes enfants ainsi que pour d'autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les adolescents. Il encouragera les pratiques appropriées d'allaitement exclusif et d'alimentation complémentaire, les mesures d'hygiène et les soins aux enfants malades, ainsi que l'intégration des messages relatifs à la MIYCAN dans les messages de santé publique plus larges.

Prévention de l'obésité et réduction des facteurs de risque des maladies chroniques. Le secteur encouragera les régimes alimentaires sains et les modes de vie physiquement actifs. Le dépistage du diabète sera effectué dans le cadre des programmes de soins prénataux et postnataux, et les personnes identifiées seront mieux orientées. Des traitements, des soins et des conseils seront disponibles dans les établissements soutenus pour toutes les maladies non transmissibles, y compris l'hypertension et le diabète.

Activités sectorielles prioritaires

Le programme de nutrition continuera à être mis en œuvre par le biais d'une approche spécifique et sensible à la nutrition et d'une approche multisectorielle permettant de s'attaquer aux causes immédiates, sous-jacentes et à certaines causes de base de la malnutrition dans les camps (qui seront déterminées par le biais d'une enquête spécifique sur les causes de la malnutrition).

Les enfants malnutris seront traités en fonction de la présence ou de l'absence de complications médicales. Les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère sans complications médicales recevront des soins ambulatoires. Les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère avec complications médicales seront hospitalisés. Les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée seront inscrits à des programmes d'alimentation complémentaire ciblés.

Le personnel chargé de la nutrition sera soutenu par des initiatives de renforcement des capacités, notamment en équipant les centres de nutrition des fournitures nutritionnelles et médicales nécessaires, ainsi qu'en transférant des connaissances et des compétences.



À titre préventif, les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes seront ciblés pour la prévention de la malnutrition, ainsi que pour la supplémentation en fer et en acide folique, le déparasitage systématique et la supplémentation en autres micronutriments, ainsi que pour les compléments de bons de valeur sensibles à la nutrition.

Les partenaires du secteur de la nutrition soutiendront et encourageront également la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant (MIYCN) par l'introduction de l'approche des 1,000 jours d'opportunité définie dans les lignes directrices nationales pour la santé de l'enfant et de la mère, ainsi que par des sessions spécifiques d'éducation et de sensibilisation à la nutrition MIYCN au niveau de la communauté.

Une approche communautaire de la fortification sera explorée par la promotion de la fortification au point d'utilisation et d'aliments bio-fortifiés produits localement pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

Le changement comportemental et la communication en matière de nutrition seront intégrés dans l'ensemble des interventions énumérées afin de favoriser des modes de vie alimentaires positifs et de meilleurs résultats en matière de nutrition.



MOYENS DE SUBSISTANCE ET RÉSILIENCE (ET INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE)

Situation et priorités du secteur

À la fin de l'année 2022, les Partenaires en matière de Moyens de Subsistance et de Résilience ont soutenu 350 entreprises dirigées par des jeunes en leur accordant des subventions de démarrage ou d'expansion, tandis que 10 associations d'entreprises ont été créées en tant que structure d'autosuffisance. Dans la pisciculture de Nkheila, les partenaires en matière de Moyens de Subsistance et de Résilience ont renforcé les capacités du personnel et de 26 bénéficiaires, ce qui a conduit à la création de 5 piscicultures auxiliaires. En outre, 710 petits exploitants de jardins régionaux et familiaux ont bénéficié d'un soutien pour augmenter leur productivité au cours de l'année, qui a été en partie utilisée pour répondre aux besoins de consommation des ménages et en partie vendue sur le marché au profit de la communauté. Enfin, une ferme d'élevage de chameaux et de petits ruminants a été créée en octobre 2022 et produit du lait de chamelle pour l'hôpital et le centre d'accueil des victimes de mines antipersonnel.

Malgré ces réalisations, les camps de réfugiés sahraouis se caractérisent par des opportunités économiques limitées, un environnement désertique difficile et l'éloignement. Par conséquent, les réfugiés sahraouis ont très peu de sources de revenus, y compris dans les activités traditionnelles telles que l'agriculture et l'élevage. Les réfugiés qui travaillent dans les camps au profit de leur propre communauté gagnent entre 3,000 et 12,000 dinars algériens par mois (25 à 100 dollars américains). Le pouvoir d'achat des réfugiés sahraouis est donc limité et la dépendance à l'égard de l'aide internationale pour la plupart des services, des moyens de subsistance, des possibilités de résilience et de l'aide alimentaire est un défi récurrent. L'absence d'opportunités dans les camps est particulièrement inquiétante pour les jeunes, qui sont nés dans les camps, qui sont souvent bien éduqués et qualifiés, mais qui luttent pour trouver des activités génératrices de revenus.

La poursuite de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes est donc nécessaire, car les jeunes sont susceptibles de s'engager dans des mécanismes d'adaptation négatifs si leurs besoins ne sont pas pris en compte (HNO, 2018). Les obstacles suivants empêchent la création d'activités génératrices de revenus significatives, sûres, dignes et adaptées au marché: conditions difficiles pour les activités agricoles et d'élevage, environnement entrepreneurial médiocre, opportunités de formation professionnelle et compétences techniques limitées, et inclusion numérique limitée (manque de culture numérique de la majeure partie de la population locale, connectivité médiocre dans le camp et intérêt décroissant pour les opportunités d'apprentissage en ligne).

Le secteur des moyens de subsistance et de la résilience vise à garantir que tous les réfugiés sahraouis atteignent l'autosuffisance et accèdent à des opportunités de génération de revenus dans les camps de réfugiés, le tout dans le contexte et dans le cadre d'une opération humanitaire. Le secteur soutiendra directement quatre domaines: 1) le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles des jeunes, des femmes et des familles par le développement de compétences professionnelles transférables, axées sur les besoins sociaux et orientées vers le marché et l'auto-emploi, 2) la facilitation de la disponibilité des produits et des services dans les camps par la production et le commerce locaux, parallèlement à l'aide humanitaire essentielle, 3) le renforcement de l'écosystème entrepreneurial, y compris le renforcement des entreprises existantes et 4) le renforcement de la résilience des moyens de subsistance au changement climatique et à la durabilité des écosystèmes naturels.

Activités sectorielles prioritaires

Les partenaires du secteur des moyens de subsistance et de la résilience soutiendront des activités à valeur ajoutée de quatre types :

1- Développer les capacités techniques et de gestion des institutions et des individus afin d'améliorer l'autosuffisance en fonction des besoins et des priorités locales.

Aider à la mise en œuvre d'un programme révisé de stratégie de formation professionnelle pluriannuelle ainsi qu'à la fourniture d'outils d'apprentissage et à l'amélioration des installations et des infrastructures pour une meilleure adaptation aux besoins du marché et de meilleures conditions d'apprentissage et de vie.

Fournir une formation technique sur mesure et une formation à la gestion d'entreprise aux particuliers, aux coopératives et aux institutions, en mettant l'accent sur l'auto-emploi.

Comblent le fossé entre la formation professionnelle et l'emploi indépendant à travers des formations pratiques dans des ateliers de formation professionnelle et des entreprises privées (y compris des apprentissages) et au suivi des diplômés.

2- Faciliter la création d'entreprises et d'unités de production répondant aux besoins locaux

Fournir des actifs productifs et financiers pour la création de nouvelles entreprises/unités de production qui répondent aux besoins et priorités locaux et préservent ou améliorent les moyens de subsistance traditionnels des Sahraouis, y compris des unités de production collaboratives plus importantes pour le développement de la chaîne de valeur.

Promouvoir l'innovation et la créativité, en commençant par des projets pilotes.

3- Renforcer l'écosystème entrepreneurial dans les camps et soutenir le développement du marché en partenariat avec les autorités locales, les entreprises locales et les organisations de la société civile.

Créer des centres de soutien à l'emploi et aux petites entreprises et des espaces de travail en commun pour les entrepreneurs actuels et potentiels et leur permettre d'accéder à des outils pratiques, à des processus et aux technologies de l'information et de la communication.

Faciliter l'accès aux possibilités d'apprentissage en ligne et développer des modèles d'entreprise innovants qui fonctionnent réellement pour les entrepreneurs réfugiés afin qu'ils puissent développer leur présence en ligne, étendre leur réseau ou échanger avec d'autres entrepreneurs.

Consolider les réseaux d'entreprises sectoriels/géographiques transversaux dans les camps, améliorer les liens commerciaux, faciliter l'accès aux marchés et partager les meilleures pratiques.

Assurer la durabilité de la plateforme de marché en ligne développée par le HCR et ses partenaires sur la base des idées des réfugiés.

Diversifier les sources de financement et développer des partenariats supplémentaires/alternatifs, y compris des groupes informels d'épargne et de crédit dans les camps (tontine).

Renforcer les entreprises existantes prometteuses grâce à une formation et à un accompagnement sur mesure.

4- Renforcer la résilience des moyens de subsistance face au changement climatique et la durabilité des écosystèmes naturels.

Promouvoir des techniques et des solutions qui améliorent les actifs et les moyens de subsistance tout en réduisant les risques climatiques actuels et futurs.

Renforcer la résilience des écosystèmes afin de préserver la biodiversité et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés dans le cadre des efforts de sensibilisation et d'adaptation au changement climatique.

Fournir des techniques et des pratiques permettant de conserver, de recycler et de tirer profit des ressources naturelles locales afin de rendre les moyens de subsistance plus durables et plus résistants.





LOGISTIQUE, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET SOUTIEN AUX OPÉRATIONS

Situation et priorités du secteur

Les besoins opérationnels et logistiques des camps de réfugiés près de Tindouf sont rendus plus difficiles par l'éloignement des camps. Le port algérien d'Oran se trouve à 2,000 kilomètres et peu de fournisseurs importants sont disponibles localement. Les véhicules utilisés dans les camps pour le transport de l'eau, de la nourriture et du gaz butane sont vieux et nécessitent un entretien relativement important.

Une équipe spéciale chargée de la logistique, des télécommunications et du soutien opérationnel a été incluse dans le PIRS afin de garantir l'acheminement en temps voulu de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés.

Le groupe de travail sur la sécurité vise à garantir un environnement sûr dans les camps en fournissant des services de sécurité aux travailleurs humanitaires.

Activités sectorielles prioritaires

Le groupe de travail sur la logistique, les télécommunications et le soutien opérationnel a défini huit priorités basées sur les besoins identifiés lors des discussions avec les partenaires: 1) Garantir la disponibilité permanente de la capacité logistique en réparant et en entretenant les véhicules en temps voulu, 2) Piloter un système numérique de gestion de la flotte afin d'accroître l'efficacité et de réaliser des économies, 3) Améliorer les installations et les équipements des ateliers décentralisés dans les camps, 4) Consolider le système de gestion des déchets dans les ateliers mécaniques et l'étendre à d'autres ateliers publics et privés, 5) Améliorer les points de distribution de l'aide humanitaire dans les wilayas pour améliorer la sécurité et les conditions de travail, 6) Consolider la collecte et l'analyse des données du système de gestion pour améliorer l'efficacité et générer des économies de coûts, 7) garantir un espace de travail adéquat pour les partenaires et 8) Fournir un soutien à la gestion opérationnelle.

Selon l'analyse du groupe de travail sur la sécurité, aucune menace à la sécurité des travailleurs humanitaires dans les camps n'a été enregistrée au cours des cinq dernières années. Le personnel des agences des Nations Unies, des ONG et des autres partenaires travaillant dans les camps continuera à travailler en étroite collaboration avec la Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental (MINURSO), les autorités algériennes et leurs homologues sahraouis pour assurer la sécurité des acteurs humanitaires qui se rendent dans les camps et y travaillent, grâce à des évaluations et des mises à jour régulières en matière de sécurité et à la fourniture d'escortes. Les agences des Nations unies et les donateurs continueront à partager les coûts des efforts de sécurité, qui sont mis en œuvre par l'intermédiaire d'une ONG. La MINURSO suggère qu'un personnel international permanent de l'UNDSS soit basé dans le centre administratif des camps à Rabouni pour coordonner les efforts de sécurité.





ABRIS, ÉNERGIE ET ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

Situation et priorités du secteur

Bien qu'une quantité importante de fourneaux (4,756) ait été distribuée en 2022, 4,031 ménages ont encore besoin de fourneaux neufs et de bonne qualité. En raison du manque de financement et de la mauvaise qualité des fourneaux disponibles sur le marché, il est difficile de répondre à tous ces besoins. Les capacités de stockage dans les camps sont limitées et ne conviennent pas au stockage du matériel de tente et des produits de première nécessité, car la plupart des entrepôts à Rabouni sont composés de vieux conteneurs qui ne répondent pas aux conditions minimales nécessaires au stockage, en particulier pendant les saisons chaudes où la température dépasse les 50 degrés.

Plus de 5% des familles de réfugiés attendent une tente de remplacement, avec une liste d'attente de 8 à 10 ans et un déficit atteignant environ 16,000 tentes en 2022 et 5,000 ménages ayant besoin de matériaux pour les tentes. La flotte de distribution de gaz de cuisine est composée de 5 vieux camions (30 ans d'utilisation) et se trouve dans une situation critique et nécessite une attention particulière.

Par conséquent, cette capacité limitée de la flotte ne lui permet pas d'assurer une distribution régulière et complète des 28,092 bouteilles de gaz dans un délai d'un mois, comme cela est exigé. Il y a 50 générateurs électriques opérationnels dans les camps, qui fournissent de l'électricité aux installations publiques en cas de coupure de courant. Ces générateurs doivent être entretenus pour garantir une meilleure durée de vie et remplacés en fonction de leur état. Malgré l'extension en cours du réseau électrique dans les cinq camps de réfugiés, certaines familles n'ont toujours pas accès à l'électricité. Le taux de couverture a atteint 75% dans le camp de Laayoun, 75% dans le camp d'Awserd, 75% dans le camp de Smara, 98% dans le camp de Dakhla et 100% dans le camp de Boujdour. Depuis 2016, l'électricité est devenue la première source d'énergie dans les camps, tandis que l'utilisation de la technologie solaire a considérablement diminué. Cependant, elle est toujours recommandée comme système de secours, en particulier dans les installations sanitaires et d'EHA pendant les saisons chaudes.

Le secteur des abris, de l'énergie et des articles non alimentaires (ANAs) veillera à ce que les réfugiés sahraouis aient un meilleur accès à des abris appropriés et à des combustibles de cuisson domestiques durables, sûrs et abordables, et à ce qu'ils soient en mesure de satisfaire leurs besoins en articles non alimentaires de base d'ici 2024. La stratégie d'intervention du secteur se concentre sur trois domaines: 1) Améliorer l'accès à des abris appropriés pour les réfugiés sahraouis en fournissant des tentes et des matériaux de construction, 2) Améliorer l'accès à des combustibles de cuisson domestiques durables, sûrs et abordables, à l'éclairage et à l'alimentation électrique dans les camps, conformément à la stratégie du HCR pour l'énergie durable 2019-2024 et 3) Améliorer l'accès à des produits de première nécessité et à des articles non alimentaires adéquats pour tous les réfugiés.

Activités sectorielles prioritaires

Le secteur s'efforcera de garantir que 1,500 unités de fourneaux de bonne qualité, 3,000 ballots de vêtements d'occasion UNIQLO, 1,000 nouvelles bouteilles de gaz (pour les ménages nouvellement mariés) soient fournies aux réfugiés sahraouis. Le secteur fournira des produits de première nécessité et constituera un stock d'urgence (couvertures, ustensiles de cuisine) pour répondre aux situations d'urgence telles que les crues soudaines et les tempêtes de sable. Afin de mieux rendre compte à la population bénéficiaire et d'améliorer le retour d'information, le secteur effectuera un suivi post-distribution deux fois par an.

Le secteur fournira des matériaux pour 1,000 tentes ainsi que des matériaux de construction pour réhabiliter 3,500 ménages vulnérables, un nouveau chariot élévateur à fourche de 20 tonnes et l'expansion des capacités d'entreposage en construisant de nouveaux hangars pour le stockage des tentes et des articles non alimentaires et en limitant l'utilisation de conteneurs pour le stockage.

Le secteur réduira l'empreinte carbone des camps grâce à la fourniture de 28,092 bouteilles de gaz par mois pendant 24 mois (une bouteille par ménage et par mois) et à l'amélioration des pratiques d'entretien. Des lampadaires solaires seront préconisés en collaboration avec le secteur des moyens de subsistance, et les réfugiés seront formés à leur installation et à leur entretien, de même que les 50 générateurs électriques des camps. Le secteur soutiendra le versement de primes aux travailleurs.



Eau, Assainissement, Hygiène (EHA) ET ENVIRONNEMENT



Situation et priorités du secteur

Le secteur de l'EHA a concentré ses efforts sur l'amélioration de l'infrastructure existante et l'augmentation de la couverture des réseaux d'approvisionnement en eau dans les camps, en ajoutant quatre nouveaux forages équipés depuis 2019. La couverture de l'eau distribuée aux ménages par le réseau de distribution d'eau est de 51% contre 49% fournis par une flotte de camions citernes. A l'heure actuelle, et malgré l'amélioration de l'approvisionnement en eau, la norme d'approvisionnement en eau du HCR de 20 litres/personne/jour n'a été atteinte en 2022 dans aucun camp, à l'exception du camp de Dakhla.

Depuis de nombreuses années et en attendant la création de solutions plus écologiques pour l'élimination des déchets, l'approche de la gestion des déchets adoptée dans les camps de réfugiés sahraouis a été principalement axée sur la

prévention de l'accumulation des déchets à l'intérieur des camps, avec six grandes zones de décharge régulièrement entretenues pour prévenir les maladies à transmission vectorielle, en plus d'un projet innovant de recyclage des déchets plastiques créé en octobre 2021 et visant à retirer les plastiques recyclables du flux de déchets et à les convertir en produits commercialisables.

Le secteur contribuera à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'hygiène et aux installations de gestion des déchets solides pour les réfugiés sahraouis vivant dans les cinq camps de Tindouf.

La stratégie d'intervention du secteur repose sur trois piliers: 1) améliorer considérablement l'accès à l'eau potable dans les camps grâce à l'extension et à la modernisation de l'infrastructure du système d'approvisionnement en eau et garantir son fonctionnement et son entretien efficaces, 2) garantir aux réfugiés des conditions d'assainissement et d'hygiène satisfaisantes en améliorant l'accès au matériel d'hygiène, la gestion de l'hygiène menstruelle pour les femmes en âge de procréer et la promotion de l'hygiène, et 3) faciliter l'accès à des pratiques saines de gestion des déchets solides, y compris des solutions respectueuses de l'environnement.

Activités sectorielles prioritaires

Les activités clés pour atteindre les objectifs sectoriels en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EHA) et d'environnement sont les suivantes :

- 1- Soutenir le développement des capacités, la sensibilisation des communautés et les services de gestion par le biais de formations, de campagnes de sensibilisation et d'ateliers pour les réfugiés sahraouis.
- 2- Garantir le fonctionnement continu des installations de l'EHA existantes par l'entretien régulier, la réparation et le remplacement des composants.
- 3- Développer et moderniser l'infrastructure du système d'approvisionnement en eau par l'extension du réseau de distribution d'eau afin de réduire progressivement la dépendance actuelle à l'égard du transport d'eau par camion.
- 4- Fournir une assistance pour la conception et la construction de nouvelles installations d'EHA dans les écoles et les établissements de soins de santé.
- 5- Fournir des produits hygiéniques et sanitaires à tous les réfugiés, en priorité aux femmes en âge de procréer.
- 6- Fournir des services communautaires de gestion des déchets solides dans les cinq camps en améliorant l'accès des ménages à la collecte des déchets solides.
- 7- Renforcer les connaissances de la population en matière d'hygiène par des campagnes de sensibilisation dans les communautés et les écoles.
- 8- Développer le projet innovant de recyclage du plastique et trouver des solutions plus respectueuses de l'environnement pour l'élimination des déchets, y compris le recyclage d'autres déchets.

Priorités d'intervention transversales du pays



Tous les partenaires du PIRS s'engagent à respecter les principes de redevabilité envers les personnes touchées (RPT) dans toutes leurs activités. Cela implique d'établir et de maintenir des mécanismes de retour d'information, de plainte et d'intervention adaptés au contexte, accessibles et sûrs entre les partenaires, ainsi que des canaux de communication inclusifs pour s'assurer que les réfugiés sont en mesure de participer de manière significative aux décisions les concernant et d'être consultés à ce sujet.



Les partenaires du PIRS s'engagent également à protéger les réfugiés sahraouis contre l'exploitation et les abus sexuels. Tous les partenaires sont tenus de mettre en place des mécanismes de prévention de la loi sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, notamment des mécanismes rigoureux de contrôle et de vérification des références, la signature obligatoire de codes de conduite faisant référence à la loi sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, la formation et le recyclage du personnel à la loi sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, des documents de sensibilisation et d'information destinés aux réfugiés concernant leurs droits en tant que bénéficiaires de l'aide et le comportement attendu du personnel des partenaires.

Les séances de sensibilisation et le support d'information doivent inclure des informations actualisées sur les canaux de signalement et l'accès aux services d'intervention disponibles en matière de violence basée sur le genre. Les procédures de signalement et d'intervention doivent inclure des plans de communication transparents et inclusifs afin de garantir que les communautés touchées savent comment utiliser les canaux de signalement et accéder aux services d'intervention. Les canaux de signalement doivent faire l'objet d'un suivi permanent, avec une politique de "tolérance zéro" pour les transgressions.



Atténuation des Risques de VBG (violence basée sur le genre)

Les partenaires du PIRS s'engagent à identifier, atténuer et contrôler systématiquement les risques de VBG liés à la prestation de services, et à intégrer des actions concrètes et mesurables relatives à l'atténuation des risques de VBG dans leurs programmes et activités dans tous les secteurs.



Partenariat et coordination

En tant qu'agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR coordonne les efforts de protection et d'assistance aux réfugiés sahraouis. Il travaille en étroite collaboration avec les partenaires des Nations Unies à Tindouf ainsi qu'avec le gouvernement hôte au niveau de la capitale, les représentants des réfugiés sahraouis et les 28 partenaires humanitaires actifs dans les camps de réfugiés pour l'élaboration du plan d'intervention en faveur des réfugiés sahraouis. Un schéma des structures de coordination des acteurs dans les camps de réfugiés figure à l'annexe 1 du PIRS.

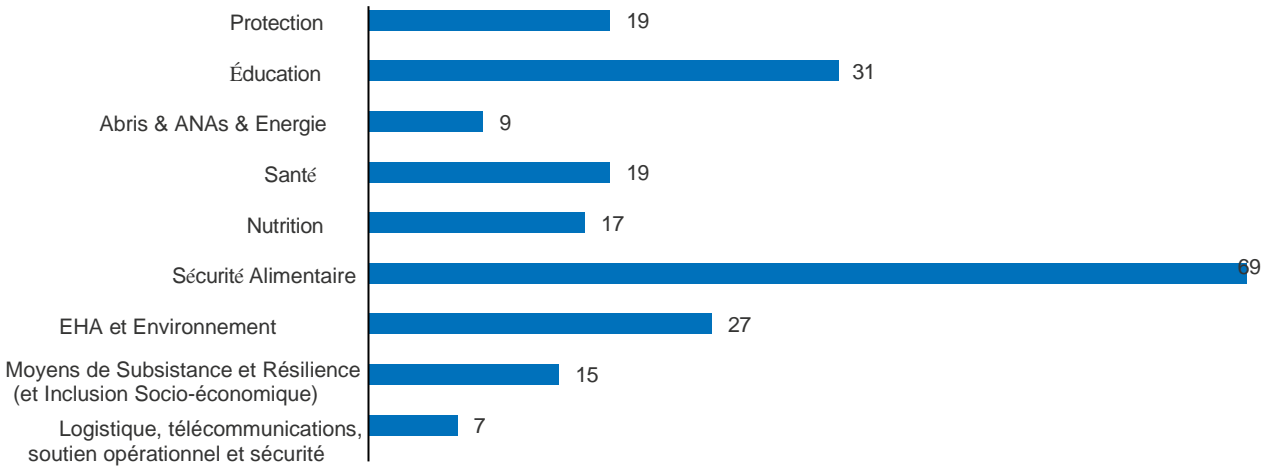
Exigences financières inter-agences

Sur les 28 partenaires humanitaires actifs dans les camps de réfugiés près de Tindouf, 22 font appel au PIRS. Le montant total demandé pour les années civiles 2024 et 2025 est de 214,401,591 USD.



Résumé du budget par secteur

Millions en USD



Résumé du budget par type de partenaire

<p>28</p> <p>Partenaires impliqués</p>	<p>Agences des Nations Unies</p> <p>\$178,499,541</p>	<p>ONGs internationales</p> <p>\$33,856,225</p>
	<p>Monde universitaire</p> <p>\$ 1,311,828</p>	<p>ONGs nationales</p> <p>\$783,966</p>

Résumé du budget par partenaire

Partenaire	Acronyme / Titre abrégé	Type	Exigences en US \$
HCR	HCR	Agences de l'ONU	74 454 171
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	PAM	Agences de l'ONU	80 154 162
UNICEF	UNICEF	Agences de l'ONU	13 583 886
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ	OMS	Agences de l'ONU	1 350 000
HCR CBM	HCR CBM	Agences de l'ONU	8 907 352
CONSEIL DANOIS POUR LES RÉFUGIÉS	DRC	IONG	900 000
TRIANGLE GÉNÉRATION HUMANITAIRE	TGH	IONG	6 682 823
MEDICOS DEL MUNDO	HDM	IONG	4 019 550
OXFAM	OXFAM	IONG	5 142 790
MUNDUBAT	MUNDUBAT	IONG	6 223 876
CERAI	CERAI	IONG	410 800
CISP	CISP	IONG	2 156 314
MPDL	MPDL	IONG	220 500
SIA	SIA	IONG	1 630 200
AFRIQUE 70	AFRIQUE 70	IONG	1 311 177
ATTSF	ATTSF	IONG	2 000
CROIX ROUGE ESPAGNOLE	CRE	IONG	3 219 945
AAPSIB	AAPSIB	IONG	434 893
Medicus Mundi Mediterrània	mmmed	IONG	123 240
Sablage		IONG	374 117
CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN	CRA	ONG nationales	783 966
UNIVERSITÉ DE MADRID	UDM	Université	580 000
			Total : \$ 214,401,591

PLAN D'INTERVENTION INTER-INSTITUTIONS POUR LES RÉFUGIÉS SAHRAOUI 2024-2025







Résumé du budget par partenaire et par secteur (en USD)




Partenaires des Secteurs	Protection	Éducation	Abris / ANA / Énergie	Santé	Nutrition	Sécurité Alimentaire	EHA et environnement	MSIE	OPS/Télécoms/ Sécurité
HCR	9989067	9553984	8858407	8500000	758333	4555186	22309768	3943871	5985556
PAM		5674094			8958 326	60901742		4620000	
UNICEF		8640000		3039282	1904604				
OMS				1350000					
TGH	270000	100000	181500	1519200	3081000		567358	336800	626965
MDPL							220500		
Croix-Rouge algérien			42900			741066			
MDM				4019550					
ERM				14000					
UDM								1311828	
DRC								900000	
CISP		2056270					100044		
OXFAM	167172	138432			288516	1648670	1556000	1344000	
SIA							1 630200		
AFRIQUE 70								1311177	
MUNDUB AT		4927802						1 296074	
CERAI								410800	
ATTSF			120000				38000		492000
Croix-Rouge espagnole				181259	1688686	1 350000			
AAPSIB				199238	235655				

PLAN D'INTERVENTION INTERINSTITUTIONS POUR LES

Partenaires des Secteurs	Protection	Éducation	Abris / ANA / Énergie	Santé	Nutrition	Sécurité Alimentaire	EHA et environnement	MSIE	OPS/Télécoms/ Sécurité
Mmed				123240					
Sandblast		374117							
HCR CBM	8 907352								
Total	\$19,333,591	\$31,464,699	\$9,202,807	\$18,945,769	\$16,915,120	\$69,196,664	\$26,763,870	\$15,474,550	\$7,104,520

Résultats du suivi du pays

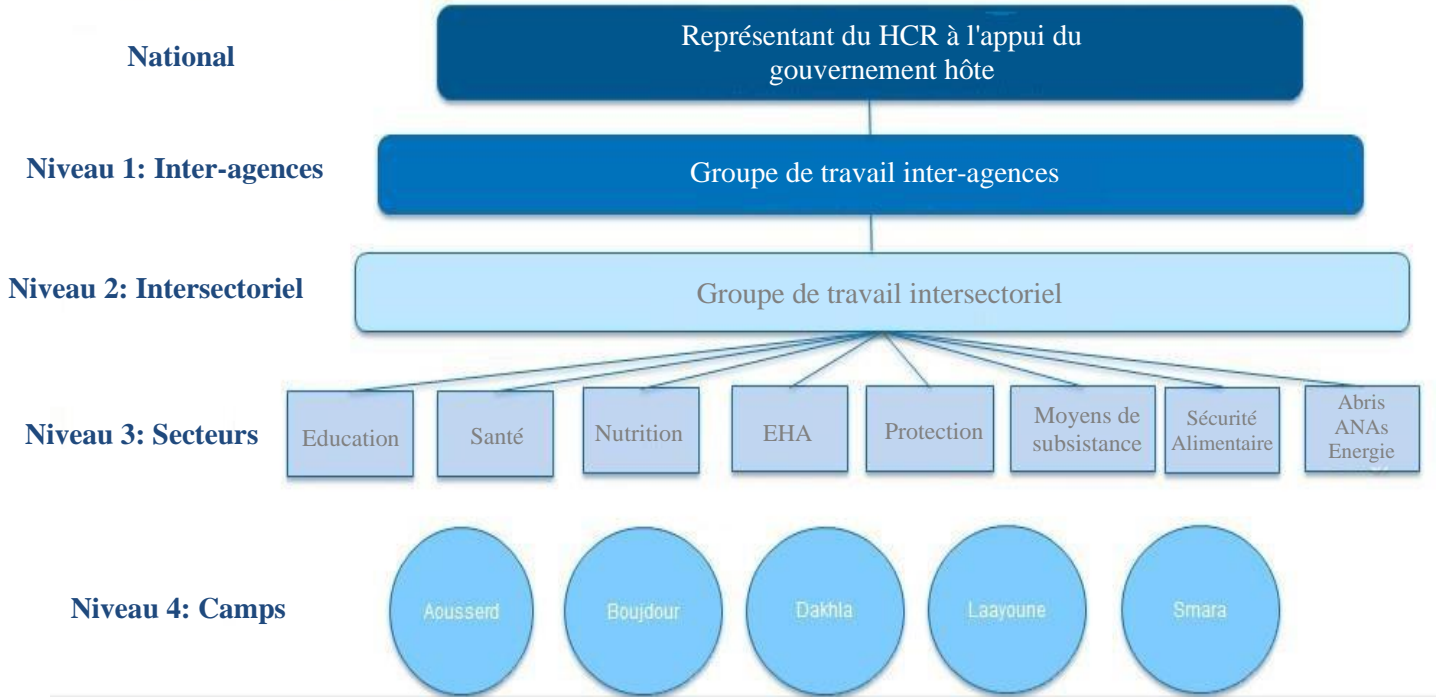
Secteur		Indicateur	Base de référence juin 2023	Objectif décembre 2025
	Protection	Proportion de réfugiés bénéficiant d'une assistance juridique.	100%	100%
		Proportion de réfugiés disposant de documents d'identité ou de titres légalement reconnus	65%	70%
		% de personnes avec handicap bénéficiant de services répondant à leurs besoins spécifiques	100%	100%
	Education	Nombre d'enfants scolarisés, ventilé par niveau (pré-primaire, primaire, secondaire) et par type d'éducation (formelle/non formelle).	40,050	41000
		# Nombre d'écoliers qui passent au niveau scolaire suivant.	71%	75%
		% d'écoliers recevant des aliments nutritifs à l'école	100%	100%
	Sécurité alimentaire	Proportion du score acceptable de consommation alimentaire (SCA)	75%	> 80 %
		Faible Score de diversité alimentaire des ménages	11%	< 8 %
		Pourcentage de réfugiés appliquant au moins une stratégie d'adaptation des moyens de subsistance pour la sécurité alimentaire	72.5%	< 40 %
	Santé	% de réfugiés ayant accès à des services de soins de santé primaires	100 %	100%
		% de couverture vaccinale contre la rougeole	95%	95%
		% de médicaments essentiels couverts/approvisionnés	70%	80%
	Nutrition	% de MAG (MAS et MAM) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois	10.7%	< 10%
		% Anémie chez les femmes en âge de procréer	59.5%	<40%
		% Allaitement maternel exclusif chez les nourrissons de 0 à 5 mois	54.2%	>70%
		% d'enfants ayant accès à un régime alimentaire minimum acceptable (enfants de 06 à 23 mois)	34.3% 34.6%	40%
	Moyens de subsistance et résilience (et inclusion socio-économique)	# Nombre de personnes concernées ayant bénéficié d'une aide à la création et/ou à l'amélioration d'une entreprise ou d'un commerce	S/R	475
		# Nombre de réfugiés ayant bénéficié d'une formation professionnelle/technique	S/R	1275
		# Nombre de personnes participant à des		

		<p>initiatives de renforcement des capacités pour améliorer les capacités en matière de sécurité alimentaire.</p> <p>Nombre de personnes concernées bénéficiant de denrées alimentaires locales produites grâce aux projets de moyens de subsistance</p>	<p>S/R</p> <p>S/R</p>	<p>2600</p> <p>32500</p>
	Logistique, Télécommunications & Soutien Opérationnel	Nombre de sociétés de sécurité fournies aux organisations humanitaires travaillant dans les camps	1	1
	Abri, Energie et ANAs	<p>Nombre d'abris provisoires fournis</p> <p>Nombre de ménages de réfugiés sahraouis recevant du combustible de cuisson par mois</p> <p>Nombre d'installations communautaires (écoles, centres de santé, marchés, etc.) ayant accès à l'énergie durable</p>	<p>3015</p> <p>28092</p> <p>50</p>	<p>1005</p> <p>28092</p> <p>100</p>
	EHA et Environnement	<p>Nombre de litres d'eau potable distribués par personne et par jour.</p> <p>% des femmes bénéficiaires en âge de procréer sont satisfaites des matériaux et des installations de gestion de l'hygiène menstruelle.</p> <p>% de ménages ayant accès à un mécanisme d'élimination des déchets solides</p>	<p>18L</p> <p>85%</p> <p>88%</p>	<p>20L</p> <p>≥ 90%</p> <p>≥ 90 %</p>

Annexes

Annexe 1: Mécanisme de coordination pour les réfugiés sahraouis

Algérie-Tindouf : Système de coordination pour les réfugiés



1



Notes de fin d'ouvrage